



Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes & environs

Sortie de découverte générale au marais d'Épisy

"découverte d'un nouvel espace naturel sensible"

Animateur : Alain De Guerra

C'est sous une légère pluie de saison que 9 personnes se sont réunies pour cette sortie. Le trajet en voiture sous des trombes d'eau laissa les occupants des véhicules beaucoup plus perplexe quant à la suite de la journée. Nous retrouvons deux autres candidats à l'aventure et c'est au nombre de 11 personnes équipées de tout l'attirail pour la pluie que nous débutons la sortie. Le ciel sera clément avec nous puisque qu'après deux ondées, le reste de l'après midi fut des plus agréable.

Écrins de biodiversité et indicateurs de la qualité de l'environnement, les espaces naturels sensibles (ENS) sont des sites exceptionnels, préservés de l'urbanisme, des infrastructures routières et de toute forme de dégradation.

Dans le cadre de ses actions pour le développement durable et pour la préservation de la biodiversité, le Conseil général met tout en œuvre pour protéger ces espaces remarquables.

Espace naturel de 44 ha situé dans la vallée du Loing en bordure Sud-Est de la forêt de Fontainebleau, l'espace naturel sensible du marais d'Épisy est constitué d'un étang, d'une prairie humide et d'une zone marécageuse, ou tourbière, le site héberge des espèces d'intérêt patrimonial.



Le marais s'est formé grâce aux alluvions argileuses imperméables, qui permettent la création d'une petite nappe phréatique affleurante. Le sol, ainsi gorgé d'eau, accumule lentement des résidus végétaux (plantes, mousses ...) qui ne peuvent pas être dégradés à l'air libre et forment donc la couche de tourbe.

Au milieu du XXe siècle, le marais connaît un phénomène d'assèchement : drainage, plantation de peupliers, remblaiement puis exploitation de la gravière. L'ouverture de la nappe phréatique augmente le débit d'écoulement sous-terrain vers la gravière et donc la vitesse d'assèchement du marais. Sa surface passe de 47 à 9 hectares.

Depuis 1998, des actions sont engagées pour rétablir le niveau d'eau nécessaire à la préservation de la zone humide. L'eau pompée par une éolienne dans l'étang de la carrière est acheminée par un chenal dans la partie nord du marais. Deux vannes, installées en aval du marais et sur l'étang, contribuent à maintenir un niveau d'eau suffisant.

Botanique

- l'eupatoire à feuilles de chanvre (*Eupatorium cannabinum*)
- l'origan commun (*Origanum vulgare*), également marjolaine sauvage ou vivace
- le tamier commun, herbe aux femmes battues (*Tamus communis*)



la tanaisie, Barbotine (*Tanacetum vulgare*)



la ronce bleue (*Rubus caesius*)



la vesce à épis (*Vicia cracca*)



le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)

- Le gui s'installe souvent sur les arbres malingres ou en mauvaise santé. Il s'accroche sur les branches grâce à des sortes de sucoirs qui s'introduisent sous l'écorce et pompent la sève, épuisant ainsi progressivement le sujet.



la vipérine commune (*Echium vulgare*)



le roseau commun (*Phragmites australis*)



le tétragonolobe siliqueux (*Tetragonolobus maritimus*) a changé de nom. Il est devenu lotier à gousse carrée (*Lotus maritimus*).

Ornithologie

- la foulque macroule (*Fulica atra*)
- le canard colvert ou canard mallard (*Anas platyrhynchos*)
- le grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

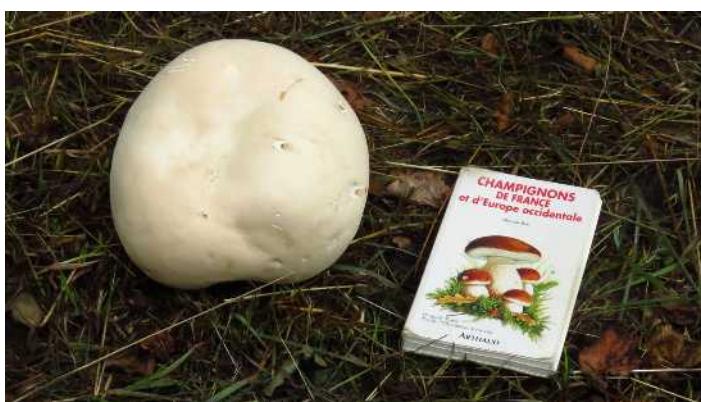
Divers



le conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)



une jeune grenouille rousse



Une vesce de loup géante (*Langermannia gigantea*) trouvée à Mennecy. Elle a un diamètre de 20 cm et pèse 882 g.

Nous reprenons les voitures pour nous rendre à la plaine de Sorques et continuer notre sortie.

Botanique

- l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- l'euphorbe petit cyprès (*Euphorbia cyparissias*)
- le gaillet jaune (*Galium verum*)
- le séneçon jacobée (ancien *Senecio jacobaea* récemment reclassé en *Jacobaea vulgaris*)



l'arbre aux papillons (*Buddleja Davidii*)



l'aster du jardin, variété non définie



la berce commune (*Heracleum sphondylium*) fleurs et fruits



Ornithologie

- la bergeronnette grise (*Motacilla alba*)
 - le chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)
 - le cygne tuberculé ou cygne muet (*Cygnus olor*)
-
- le cormoran commun (*Phalacrocorax carbo*) ⇔⇨⇨⇨
 - le fuligule morillon (*Aythya fuligula*)
 - le pic vert (*Picus viridis*)
 - le vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)





la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)



le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)



le héron cendré (*Ardea cinerea*)

Le vol du Héron cendré est lent, avec le cou replié (lové en S) et les pattes tendues.

Mammifère

- une musaraigne morte , dégât collatéral du fauchage des prés.



- un jeune ragondin se délectant d'herbe fraîche sans se préoccuper le moins du monde du groupe d'animaux à longues pattes qui le contemplent.